

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK-W 996

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**  
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Solution of polymeric phosphoric acid ester  
**Composants dangereux**

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Acides polyphosphoriques, les produits de réaction avec le 2-oxépanone et de polyéthylène glycol éther monométhyle	162627-21-6	>= 30 - < 60
Solvant naphta aromatique léger (petrole)	64742-95-6	>= 20 - < 30
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	>= 20 - < 30
Acide phosphorique (résiduel)	7664-38-2	>= 1 - < 3

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Pas sensible à l'impact mécanique.  Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes de phosphore Oxydes de soufre
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éloigner toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante
--	--

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

- dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans le conteneur d'origine.
- Matières à éviter : Défense de fumer.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- : Conserver à l'écart des acides forts.  
Conserver à l'écart des agents oxydants.  
Conserver à l'écart des métaux.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	TWA	50 ppm	US WEEL
Acide phosphorique (résiduel)	7664-38-2	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Acide phosphorique (résiduel)		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Acide phosphorique (résiduel)		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	OSHA Z-1
Acide phosphorique (résiduel)		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Acide phosphorique (résiduel)		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Acide phosphorique (résiduel)		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
Acide phosphorique (résiduel)		ST	3 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL

Hazardous components without workplace control parameters

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.  
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains  
Matériel : De type imperméable (Silver Shield) recommandé

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

Protection des yeux	: gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide
Couleur	: brun clair
Odeur	: type ester
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 3.2, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: DIN 19268 (1% in water)
Point de fusion/point de congélation	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 294.80 °F (146.00 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: 4 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 104 °F (40 °C) Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755
Limite d'explosivité, supérieure	: 10.30 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.50 % (v)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0350 g/cm <sup>3</sup> (68.00 °F (20.00 °C))

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Masse volumique apparente : Non applicable

## Solubilité(s)

Hydrosolubilité : **non miscible**

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 392.00 °F (> 200.00 °C)  
Méthode: DIN 51794

Décomposition thermique : Donnée non disponible

## Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 38.000 mm<sup>2</sup>/s (68.00 °F (20.00 °C))28 mm<sup>2</sup>/s (104.00 °F (40.00 °C))

Tension superficielle : Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Acides  
Oxydants forts  
Métaux

Produits de décomposition dangereux : Néant

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau  
Absorption par la peau  
Inhalation  
Yeux  
Ingestion

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 8,000.000000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 4,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3670 ppm  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,480 mg/kg

**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 ppm  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

**7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,530 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Espèce: Lapin  
Evaluation: Pas d'irritation de la peau



**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: oui

**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Espèce: Lapin  
Résultat: irritation modérée de la peau

**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: oui

**7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):**

Remarques: Donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Irritation des yeux  
Evaluation: Irritant pour les yeux.  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: oui

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Espèce: Lapin  
Résultat: Irritation des yeux

**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: oui

**7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):**

Remarques: Donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

**Mutagenicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Donnée non disponible

**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les vois respiratoires. Puevent causer de mal de tête des étourdissement, des nausées et vomissement. Peuvent aussi causer une dépression du SNC (sommolence, perte de coordination et fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif.

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Méthodes d'élimination**

- EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable  
D018: Benzène
- Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**
**Réglementations internationales**
**IATA-DGR**

- UN/ID No. : UN 1993
- Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquid, n.o.s.  
(1-Methoxy-2-propanol acetate, Solvent naphtha)
- Classe : 3
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : Flammable Liquids
- Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
- Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

**Code IMDG**

- Numéro ONU : UN 1993
- Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.  
(1-Methoxy-2-propanol acetate, Solvent naphtha)
- : )
- Classe : 3
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 3
- EmS Code : F-E, S-E
- Polluant marin : non
- Remarques : IMDG Code segregation group - none

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 1993

Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquids, n.o.s.

(Solvent naphtha, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID

Code ERG : 128

Polluant marin : non

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 50 - 54 %  
Méthode: 22 (10min/150°C)  
DIN EN ISO 3251  
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

**Massachusetts Right To Know**

Acide phosphorique (résiduel)	7664-38-2
-------------------------------	-----------


**Pennsylvania Right To Know**

Acides polyphosphoriques, les produits de réaction avec le 2-oxépanone et de polyéthylène glycol éther monométhyllique	162627-21-6
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6
Acide phosphorique (résiduel)	7664-38-2
Cumène	98-82-8
Naphthalene	91-20-3

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5108

**Commercial**
**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**
**Prop. 65 de la Californie**

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Cumène, Naphthalene, Ethylbenzène, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et Toluène, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

**BYK-W 996**

Version 12

Date de révision 11/06/2025

Date d'impression 03/05/2026

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

- Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
- Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
- DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 11/06/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.